

Le petit journal de Saint-Thibéry

N°17 Juin > Octobre 2018

P. 3

Budget 2018

P. 8-9

**Dossier spécial
«Les nouveaux
entrepreneurs»**

P. 16

Agenda du trimestre





L'édito du maire

« Un patrimoine rénové et entretenu participe à la qualité de vie »

Nous vivons dans un village qui possède un patrimoine exceptionnel, c'est un privilège qui nous oblige.

Depuis presque deux décennies, la Commune et surtout l'Agglomération ont mené sur l'ensemble abbatial une politique d'acquisition foncière. Aujourd'hui nous maîtrisons la quasi-totalité du foncier.

Des études sont menées par l'Agglomération et elles vont permettre de déterminer les types de réhabilitations possibles. La phase suivante sera la recherche des financements, et ce n'est pas la moins ardue. Je n'ai pas aujourd'hui de calendrier à vous fournir. J'ai en revanche la certitude qu'il faut de la patience et de l'opiniâtreté, nous n'en sommes pas dépourvus.

Si l'abbaye est le fleuron de notre patrimoine, l'ensemble du vieux village possède une architecture remarquable qui justifie pour tous travaux l'approbation de l'architecte des bâtiments de France. Une contrainte qui en contrepartie ouvre des droits à des subventions conséquentes de l'Agence nationale pour

l'amélioration de l'habitat, de l'Agglomération et dans certains cas précis de la Commune.

Attachées au patrimoine, il y a les notions de conservation et de transmission. Nous nous devons de le transmettre à nos enfants en bon état.

Un patrimoine rénové et entretenu participe de la qualité de la vie et est un facteur économique important dans une région touristique comme la nôtre.

Ne cédez pas à la tentation d'une rénovation peu chère et bâclée, utilisez les aides et donnez à votre immeuble la plus-value qu'il mérite, vous en serez à terme les bénéficiaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été. Je croise les doigts pour tous ceux qui en cette fin d'année scolaire passent des examens.

Guy AMIEL
Maire de Saint-Thibéry

Le sommaire

P 3-5 MUNICIPALITÉ

Le budget
Les actualités
L'entrée de ville
Objectif INNOV'
Transports Cap'bus

P 6-7 CADRE DE VIE

Le brûlage des déchets verts
Débroussaillage obligatoire
Retour sur l'action ville propre

P 8-9 DOSSIER SPÉCIAL

Les nouveaux entrepreneurs

P 10-11 PRÉVENTION

Le moustique tigre
La maladie de Lyme
Canicule : les bons réflexes
Le Mammobile

P 12-14 ACTU DES ASSOS

L'actualité des associations

P 15 INFOS PRATIQUES

Bon à savoir
État-civil
Numéros utiles

P 16 L'AGENDA

Juin à septembre

Directeur de publication : Guy Amiel
Rédaction : D. Guilbert, associations
Mise en page : D. Guilbert
Crédit photos : associations, mairie
Impression : Combes & Hund
Siret : 405 338 955 00025

Budget 2018

L'investissement à l'honneur

Le budget primitif 2018 de Saint-Thibéry fait suite à une année de consolidation financière qui a permis à la commune d'améliorer sa capacité de désendettement puisque les investissements 2017 ont été autofinancés (pas de recours à l'emprunt) et les dépenses

de fonctionnement bien maîtrisées. Le nouveau budget s'élève à :
- 2 521 268 euros en fonctionnement (achats, salaires, subventions aux associations...)
- 1 971 060 euros en investissement (travaux et équipements).

Répartition du budget de fonctionnement



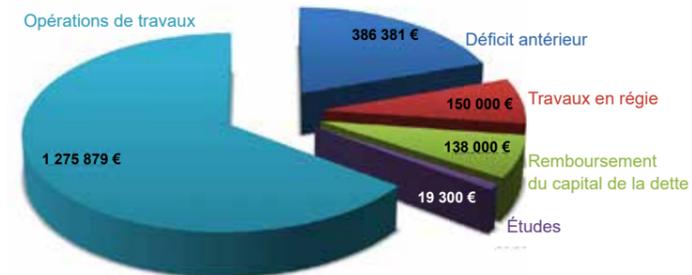
Cette année marque le démarrage des travaux de l'entrée de ville route de Bessan dont la première phase est estimée à près de 850 000 euros. La commune compte donc sur le soutien de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, du Département et de la Région pour l'aider à financer ce projet afin de limiter son recours à l'emprunt.

Parallèlement, les travaux de mise en

accessibilité des bâtiments communaux sont poursuivis avec le soutien de l'État, qui financera aussi la rénovation de deux classes du groupe scolaire cette année encore.

Enfin, la modernisation du réseau d'éclairage public continue avec le syndicat départemental Hérault énergies. La municipalité a donc choisi d'investir fortement cette année pour Saint-Thibéry, avec un budget ambitieux.

Répartition du budget d'investissement



EAU ET ASSAINISSEMENT

Rénovation des réseaux de la rue neuve et de la rue droite

À partir du mois de juillet l'Agglo va procéder à des travaux de rénovation des réseaux d'eau et assainissement de la commune. Ces travaux concernent :

- la rue neuve : à partir de l'intersection avec la voie domitienne jusqu'à la place du couvent
- la rue droite : à partir du passage de la lisse jusqu'à la rue du portalet.



Des questions ? Contactez l'Agglo
Tél. : 04 99 47 48 49

ZONES BLEUES

Depuis la mise en place des zones bleues la police municipale procède à des contrôles réguliers. Les véhicules en infraction sont verbalisés. La majorité des usagers se conforment à l'apposition du disque et respectent la durée prévue. Tous les disques de stationnement disponibles en mairie ont été écoulés. Aujourd'hui nous constatons qu'il y a des places disponibles en permanence pour l'accès aux commerces. L'objectif est atteint.

NOUVELLES RUES À LA CARITAT

Dans le cadre de la création de la dernière tranche du quartier de la Caritat, de nouvelles rues sont créées pour desservir les habitations. Il convient de dénommer ces voies. L'association du Patrimoine a été consultée afin de proposer un choix de noms. Le Conseil Municipal, a décidé de dénommer ces nouvelles rues par des noms de variétés d'olives locales. Les noms retenus sont : rue de la Picholine, rue de la Lucques et rue de l'Aglandau.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



La journée défense et citoyenneté (JDC) permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyens ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16^e et 25^e anniversaire. Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le site majdc.fr. Votre compte vous permettra de :
- Dialoguer avec votre centre de service national et obtenir toutes les informations pratiques sur ma JDC
- Télécharger ma convocation et obtenir des informations sur le lieu de ma JDC
- Télécharger mon attestation de participation pour pouvoir passer mes examens et mon permis de conduire



ENTRÉE DE VILLE

Démarrage des travaux à la rentrée

Les travaux de requalification de l'entrée de ville commenceront à la rentrée sur la route de Bessan, du rond-point du Lidl au carrefour de la maison de retraite. Ces travaux visent à aménager un cheminement doux piétons-cycles sur cette voie qui en est actuellement dépourvue, et à sécuriser les intersections et arrêts de bus sur la voie.

La phase de consultation des entreprises est lancée jusqu'à début juillet



pour cet important chantier. Les réseaux d'évacuation des eaux pluviales et d'éclairage public seront réaménagés lors de ce chantier qui devrait fortement améliorer le cadre de vie sur cet axe.

LES TROIS GRANDES PHASES DU CHANTIER

Sécurisation de la route de Bessan dès cette année

Aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection de la route de Bessan et de la route de Florensac devant l'EHPAD Mireille Vidal

Requalification de la descente jusqu'à l'Avenue d'Agde.



Objectif RÉNOV'

Le nouveau programme d'aide aux travaux de rénovation énergétique



les informations utiles sur les aides administratives, techniques et financières existantes auxquelles ils peuvent prétendre.

Quels travaux ?

Les travaux dans votre logement qui permettent de réaliser des économies sur vos factures d'énergie : changement de chauffage, isolation des combles, des murs, des planchers, menuiseries double vitrage, ventilation mécanique contrôlée ...

Ils doivent permettre de réduire la consommation énergétique de votre logement de 25% si vous êtes propriétaire occupant et de 35% si vous êtes propriétaire bailleur.

Quelles aides ?

- Pour les propriétaires occupants :
 - Pour un projet complet, jusqu'à 65% de subventions de l'Anah et de l'agglomération Hérault Méditerranée, un éco-chèque de la Région Occitanie de 1 500€, le crédit d'impôt pour la transition énergétique, l'éco-prêt à taux zéro et les aides des caisses de retraite.
 - Pour un projet simplifié, jusqu'à 50% de subventions avec un artisan RGE

(Reconnu Garant de l'Environnement).

- Pour les propriétaires bailleurs : Jusqu'à 45% de subventions + des primes de 1500€ et 2000€ (Anah + Agglomération), l'éco-chèque Région de 1 000€ par logement, cumulables avec le dispositif de défiscalisation Borloo ancien.

Quelles conditions ?

- Le logement doit avoir plus de 15 ans.
- Il doit être occupé à titre de résidence principale pour le propriétaire occupant.
- Les travaux doivent être réalisés par un ou des professionnels du bâtiment.
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir déposé un dossier de demande d'aides.
- Sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants.
- Les propriétaires bailleurs devront conventionner le logement avec l'Anah pour pratiquer un loyer maîtrisé.

Qui contacter ?

Tél. 04 67 21 31 30

Courriel : maisonhabitat@agglohm.org
 Démarche en ligne facile pour les propriétaires occupants sur : <https://monprojet.anah.gouv.fr>



Photo : Pierre Arnaud

SIX AMÉLIORATIONS POUR SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES USAGERS

Avec la signature d'un nouveau contrat de délégation de service public depuis le 1er mars dernier, l'Agglomération Hérault Méditerranée renouvelle sa confiance à CarPostal France pour l'exploitation de son réseau de transport pour une durée de 7 ans.

Pour satisfaire ses voyageurs, Cap'Bus innove avec la mise en place d'un réseau connecté 3.0 pour améliorer l'information : généralisation de l'information bilingue, dynamisation du site, création d'un compte Facebook, lancement d'une application transport et d'un calculateur d'itinéraires.

2018 marque aussi le début du plan de renouvellement du parc qui s'échelonne jusqu'en 2022, ce qui représente un investissement global de 2,8M€.

Le nouveau réseau apporte 6 améliorations pour simplifier le quotidien des usagers :

- ☑ Une intermodalité fortement renforcée avec les TER en provenance ou à destination de MONTPELLIER et le TGV.
- ☑ Une simplification de la desserte : les horaires de passages des lignes 3, 4, TAD B, TAD C, TAD C

et TAD E sont strictement cadencés. Par ailleurs toutes les lignes présentent des horaires constants de Septembre à Juin. Pas de petites vacances, ni de baisse d'offre le samedi.

- ☑ Une refonte de l'offre à la demande pour les communes du nord ; plus simple et plus pratique pour rejoindre aisément Agde depuis chaque village.
- ☑ L'été, une desserte du littoral plus attractive par l'articulation des lignes 3 et 11 sur l'axe Musée - Centre aquatique.
- ☑ Une extension d'amplitude pour répondre au rythme nocturne des touristes sur l'axe AGDE- LE CAP D'AGDE (ligne 3) et AGDE - PEZENAS (ligne 5).
- ☑ Une optimisation de la desserte du centre-ville d'AGDE (ligne 1).



LIGNES «TRANSPORT À LA DEMANDE»

☑ 6 allers / retours sont proposés chaque jour et par ligne du lundi au samedi.

☑ Les lignes à la demande fonctionnent du lundi au samedi de septembre à juin et du lundi au dimanche en juillet et août, uniquement sur réservation téléphonique à l'agence Cap'bus.

☑ Pour réserver, il suffit de choisir son arrêt de montée et de descente ainsi que l'horaire souhaité parmi ceux proposés puis de réserver son déplacement en composant le numéro vert gratuit : 0 800 350 310.

Pour un trajet prévu le lendemain, il faut réserver la veille impérativement avant 16h00.

Pour un déplacement le lundi matin, réservation le samedi matin avant midi.

→ Ligne TAD A (Portiragnes Plage - Portiragnes - Vias - Vias Plage - Agde - Grau d'Agde - Cap d'Agde) : ancienne ligne 6. L'itinéraire reste inchangé hors rajout de 3 arrêts supplémentaires sur le Grau d'Agde

→ Ligne TAD B (Pézenas - Castelnaud de Guers - Pinet - Pomerols - Florensac - Agde) : l'ancienne ligne 7 et une partie de la ligne 8 fusionnent.

→ Lignes C, D et E (St Pons de Mauchiens - Montagnac - Aumes - Pézenas) : l'offre actuelle est maintenue avec une optimisation des itinéraires en rabattement sur la gare routière de Pézenas.

Les nouveaux plans et guides horaires des différentes lignes sont disponibles sur <http://www.capbus.fr>

Contact :

Agence commerciale
 1 bis Quai Commandant Réveille
 34300 Agde
 Tel : 04 67 01 22 24





NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ 160 kg de déchets verts par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées ...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts admet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le broyage des végétaux (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de paillage des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas).

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 530 **déchetteries, plate-formes de compostages** ou unité de méthanisation de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptés : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

VOTRE VERRE EST PRÉCIEUX : TRIEZ LE !

- Le verre est 100 % recyclable et à l'infini
- Une colonne à verre est toujours près de chez vous
- Les consignes de tri sont simples : bouteilles, pots et bocaux (en vrac)
- Trier le verre est un geste solidaire : vous soutenez la Ligue contre le cancer

Une fois trié, votre verre est acheminé à l'usine O-I Manufacturing de Béziers où il est entièrement recyclé pour redevenir du verre ! Afin de faciliter son transport vers les colonnes prévues à cet effet, le SICTOM Pézenas-Agde met à votre disposition un sac à verre disponible gratuitement sur simple demande.

PERMANENCE SICTOM

Lundi 9 juillet de 9h à 11h30 en mairie

L'occasion de poser toutes les questions relatives à la gestion des déchets. Tél. : 04 67 98 45 83

Débroussailler pour se protéger des incendies

Le débroussaillage autour des constructions constitue un élément essentiel pour la prévention et pour la lutte contre les incendies. Il permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et de sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une **obligation légale**. Il vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

Le débroussaillage :

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;
- évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions ;
- permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur ;
- améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

En savoir plus ?

Une vidéo d'information a été réalisée. Retrouvez la sur :

- www.herault.gouv.fr

- Youtube : <https://youtu.be/7988uMqrtmE>



Action Saint-Thibéry village propre : une matinée efficace !

La journée Saint-Thibéry propre s'est déroulée le 7 avril dernier avec environ 80 bénévoles. Les équipes ont sillonné la garrigue et les abords extérieurs du village. La récolte a été fructueuse : de nombreux déchets en tous genres ont été ramassés. Le spectacle le plus désolant a été constaté près de la déchetterie : le chemin est jonché de débris divers et variés. Sans sourciller, les bénévoles ont acti-

vement ramassé ce qu'ils ont pu et ont rempli plusieurs bennes.

Le midi tout le monde s'est retrouvé au boulodrome pour partager un apéritif et un repas offerts par la municipalité. À cette occasion nous avons pu entendre l'hymne de Saint-Thibéry : une chanson créée à l'occasion du carnaval en l'honneur de Saint-Thibéry.

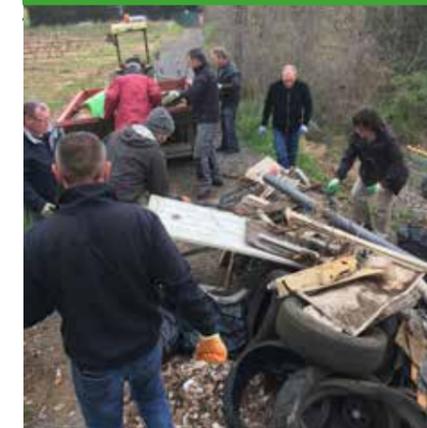
Les bénévoles au rendez-vous dès 8h30 au boulodrome



Une partie des déchets ramassés au cours de la matinée



Des déchets à volonté !



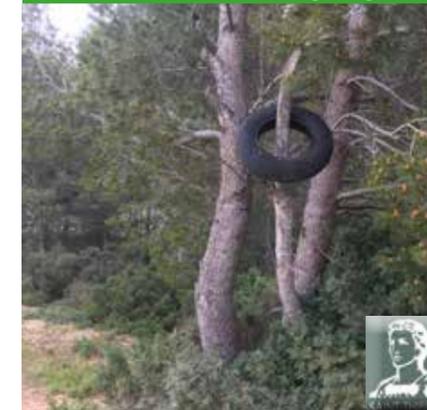
Les chemins autour de la déchetterie



Les enfants se sont aussi investis



On trouve de tout en garrigue !



Saint-Thibéry se révèle être une terre fertile en créations d'entreprises.

En effet, le village a le plaisir d'accueillir depuis peu de nouveaux entrepreneurs issus de domaines différents. Qui sont-ils ?

22 GARAGE « PLUS QUE DU 20 »

Jean-Christophe LAGUENS, joueur de foot amateur et éducateur sportif, a toujours participé à l'activité viticole de ses parents. Passionné de vin, il reprend l'activité familiale en 2010. Faire son propre vin* est devenu une évidence. En 2015, avec sa femme Isabelle, il crée son entreprise. En 2016 le couple se lance dans la construction de la cave. En 2017 après plusieurs années de travail des vignes la première cuvée 100% SYRAH voit enfin le jour en 2017 : 22 GARAGE «plus que du 20». Ce vin* est en vente directement au domaine (sur rendez-vous par téléphone) ou à la JARDINIÈRE (place Francis Laurent) et au «Bistrot de la vière» à prix caveau.



Les nouveaux entrepreneurs

En 2018 deux nouvelles cuvées devraient agrandir la gamme : un blanc (chardonnay) et un rosé (syrah)
Vous retrouverez ce domaine sur les marchés festifs de l'été (4 juillet, 1^{er} et 22 août).

22 garage

Route de montblanc
34630 Saint-Thibéry
(en face de MARTY)
Tél. : 06 95 86 08 84

Mail : gaec.laguens@gmail.com
Actuellement en travaux le caveau de vente sera ouvert à partir du mois de septembre.



* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

LE COCOON DES COQUETTES

Noémie Villanti, 21 ans, a ouvert son premier institut de beauté place Francis Laurent au mois de mars. Depuis, elle fait le bonheur des coquettes du village et d'ailleurs. Ce joli «cocoon» à la décoration soignée déménagera prochainement bd de la lisse (ancien local de la Caisse d'Épargne près du bar La Mousse). Dès le 2 novembre les coquettes pourront se faire chouchouter dans ce nouvel espace dédié à la beauté et au bien-être.



Le cocoon des coquettes

Place Francis Laurent
34630 Saint-Thibéry
Horaires :
du lundi au samedi
de 9h30 à 19h
sur rendez-vous
Tél. : 06 46 75 16 44

le cocoondescoquettes

Béatrice B
Coiffeuse à domicile
20 ans d'expérience,
visagiste, spécialisée en coupe
un diagnostic est effectué avant tout commencement

Tél : 06.31.83.43.69
7/7j et jours fériés 9h à 20h



de Saint-Thibéry

LA BRASSERIE ARTISANALE LES 3 MARTYRS

La brasserie des 3 martyrs vous propose des bières* vivantes brassées avec amour. Située à quelques pas de l'abbaye bénédictine de Saint Thibéry, c'est en l'honneur des ses 3 martyrs, Tibère, Modeste et Florence que la brasserie développe des brassins inspirés de leur histoire et de

son territoire. Chaque année la brasserie propose aussi la cueillette de houblon. Vous retrouverez la brasserie sur les marchés festifs de l'été (4 juillet, 1^{er} et 22 août) avec pour chaque édition, une nouvelle bière* à découvrir !



Les 3 martyrs

Contact : Franck Ferrenbach
Tél. : 07 82 94 59 49

Mail : contact@brasserieles3martyrs.fr
www.brasserieles3martyrs.fr

3Martyrs

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS OCCIA

L'entreprise Occia propose ses services pour la création d'aménagements extérieurs : terrasses, pergolas, pool-house, cuisines d'été, aménagements de campings.

À partir de cette année la société va proposer un système unique breveté (Terrasteel et Ceramsteel) dont elle est le seul partenaire agréé dans l'Hérault. C'est un système de structure autoportante en acier galvanisé permettant de mixer terrasse bois et/ou carrelée dans un même espace sans travaux lourds. C'est rapide et garanti 10 ans à tarif compétitif.

SARL Occia

Contact : M. Durand - Tél. : 06.82.65.46.81
Site web : www.occia.fr - Mail : contact@occia.fr



LES TROIS PÂTES



Ouvert depuis début février à l'emplacement de la boucherie (3 rue de la Porte-de-Béziers) Thierry Roque a ouvert un service de restauration à emporter : pizzas et spécialités !
Horaires : du mardi au dimanche de 11h à 14h et 17h30 à 22h.
Tél. : 06 40 38 20 33.



LE CAFÉ ROUQUET
Place du marché

La CASA devient LE CAFÉ ROUQUET. Nadège et Guilhem ROUQUET seront heureux de vous accueillir, notamment le dimanche 22 juillet à 13h pour un apéro concert pendant la fêria !

LUTTONS ENSEMBLE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

Le moustique tigre est tout petit (moins de 7 mm), très noir avec des zébrures blanches d'où son surnom. Il pique le jour, à l'extérieur des habitations. Il se déplace peu (150 mètres environ depuis son lieu de naissance) car, il vole très mal. Pour coloniser les territoires il accompagne l'Homme dans ses moyens de transport. C'est ce qui lui a permis de quitter son Asie du sud-est natale pour s'implanter un peu partout sur la planète. En régions tempérées il a une acti-

vité de mai à novembre. En période hivernale, ses œufs se mettent en diapause (une sorte d'hibernation) et, dans de «bonnes conditions» (après une mise eau), son espèce revient en force la saison suivante. Le moustique tigre pique beaucoup et est potentiellement vecteur de maladies, comme la dengue, le chikungunya ou le zika (si le moustique a piqué une personne atteinte de cette maladie, ce qui chez nous est heureusement rare). Infos sur : www.moustiquetigre.org



ENTRETIENEZ

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosages.

CUREZ

- POUR FACILITER LES ÉCOULEMENTS DES EAUX
- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
 - Bondes d'évacuation extérieures.
 - Rigoles couvertes avec des grilles.
 - Gouttières, chéneaux.

JETEZ

- Boîtes de conserve.
- Déchets de chantier.

COUVREZ

- DE FAÇON COMPLÈTEMENT HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILAGE MOUSTIQUAIRE FIN
- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
 - Fûts divers.
 - Les réceptacles pluviaux des chéneaux.

RANGEZ

- À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES IRRIGATIONS
- Outils de jardinage, brouettes.
 - Seaux et arrosoirs.
 - Poubelles, pneumatiques.
 - Jouets.

COMMENT LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DU MOUSTIQUE TIGRE ?

VIDEZ

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX STAGNANTES

- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond.
- Gamelles des animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bâches de mobilier de jardin.
- Bouturages.
- Décorations pouvant retenir de l'eau.
- Pluviomètres plastiques.

MALADIE DE LYME : LA TACTIQUE ANTI-TIQUES

Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme est une infection due à une bactérie transportée par une tique. La tique peut transmettre la maladie à l'homme au moment d'une piqûre.

La maladie de Lyme n'est pas contagieuse. Elle ne se transmet pas par contact avec un animal porteur de la tique (oiseaux, chiens, chat) ni d'une personne à une autre. Toutes les tiques ne sont pas infectées par la bactérie responsable de la maladie de Lyme.

Comment se protéger des piqûres de tiques ?

Avant une activité dans la nature se couvrir les bras et les jambes avec des vêtements longs, utiliser des répulsifs contre les insectes en respectant leur mode d'emploi, prendre un tire-tique avec soi (disponible en pharmacie), rester sur les chemins et éviter les herbes hautes.

Les piqûres de tique ne font pas mal. Après une activité dans la nature il faut donc inspecter soigneusement son corps : aisselles, plis génitaux, cou, nuque.

S'aider d'un miroir si l'on est seul.

En cas de piqûre il faut retirer la tique le plus rapidement possible à l'aide d'un tire-tique et surveiller la zone piquée pendant un mois. Si une plaque rouge et ronde apparaît ou s'il existe des signes inhabituels (fatigue, paralysie, etc.), il faut consulter sans tarder un médecin. Un traitement antibiotique pourra alors être prescrit. En cas de doute parlez-en à votre médecin ou demandez conseil à votre pharmacien

PROTÈGE-TOI CONTRE LES TIQUES !

Les tiques sont si petits qu'il est impossible de les repérer quand tu joues dehors. Mais tu peux te protéger en suivant les conseils de Prudence :



1 COUVRE-TOI

Comme Prudence, porte de préférence des vêtements de couleur claire à manches longues, des chaussettes hautes, un pantalon à glisser dans les chaussettes, des baskets et un chapeau.



2 UTILISE DES RÉPULSIFS

Laisse un adulte t'appliquer un répulsif adapté à ton âge sur la peau, ou mieux, sur les vêtements en respectant les indications notées sur le produit.



3 ÉVITE LES HERBES HAUTES ET LES FEUILLES MORTES

Les tiques se trouvent habituellement sur les herbes hautes et dans les feuilles mortes. Quand tu te promènes, reste au centre des chemins, loin des arbustes. Ne t'assois pas ou ne t'allonge pas directement sur le sol.



MAMMOBILE JEUDI 12 JUILLET

SANS RENDEZ-VOUS : DEPISTAGE GRATUIT DU CANCER DU SEIN

Pour toutes les femmes âgées de 40 ans à 74 ans le mammo-bile sera présent à Saint-Thibéry jeudi 12 juillet de 14h30 à 18h sans interruption (au stade chemin des fabriques).

Dans le cadre de sa politique sociale la municipalité s'investit dans la lutte contre le cancer du sein et participe directement à la prise en charge de son dépistage pour les femmes à partir de 40 ans.

Les examens sont réalisés par des professionnels compétents. L'interprétation des résultats est faite par des médecins radiologues spécialisés et agréés dans les maladies du sein. Saisissez la chance qui vous est offerte, plus le cancer est détecté petit, plus les chances de guérison sont grandes.

Munissez vous d'une pièce d'identité et d'assurée sociale et présentez-vous !

CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

À LA MAISON, TRAQUE LES TIQUES

Même en ayant suivi les conseils il faut que tu vérifie qu'aucune tique ne se soit faufilée dans tes habits, sur ton corps ou dans tes cheveux.



4 EXAMINE-TOI

Comme Prudence, regarde attentivement « tout partout » sur ton corps et tes vêtements pour les chercher. Si tu n'y arrives pas tout seul, demande à quelqu'un de t'aider. La tique apparaîtra comme un petit point en relief. N'essaie pas de l'enlever tout seul !



5 FAIS RETIRER LA TIQUE AVEC UN CROCHET À TIQUES

Si tu trouves une tique sur ton corps, choisis un adulte à qui tu demanderas de te l'enlever à l'aide d'un crochet à tiques, sans l'écraser. Plus vite elle sera retirée, mieux c'est ! Fais désinfecter ta piqûre par un adulte et demande lui d'inscrire la date et le lieu de la piqûre dans ton carnet de santé.



6 SURVEILLE LA ZONE OÙ TU AS ÉTÉ PIQUÉ

Au cours des mois qui suivent la piqûre, si tu vois une rougeur apparaître sur ton corps, ou si tu ne te sens pas bien, parles-en à tes parents pour qu'ils t'emmènent voir un médecin. Si besoin, il pourra te prescrire un traitement adapté

Sortie pêche des amis pêcheurs

La sortie pêche du 26 avril dernier s'est très bien passée : avec 17 enfants encadrés par les bénévoles de l'AAPPMA et les animateurs de la fédération de pêche de l'Hérault. Gilles, le président de l'AAPPMA de Pézenas est venu nous prêter main forte et il est venu observer l'organisation des actions que nous menons auprès des enfants. Ce jour-là les enfants ont pu participer à une autre des actions importantes de notre AAPPMA avec le repêchage de l'Hérault. 1600 alevins de brochets ont été relâchés du bord par les enfants et en



bateau le long du cours d'eau. De nombreuses prises au coup et au quiver ont réjoui les enfants notamment Sofiane qui a fait une carpe de 5 kg.

À noter : cette année le défi float sera organisé par les AAPPMA de St Thibéry et Pézenas, il se déroulera le dimanche 29 juillet au barrage des Olivettes.

UN PREMIER SEMESTRE BIEN ANIMÉ POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ



En plus des animations habituelles, en février le club a profité d'un séjour pour le Carnaval de Vendrell / Cunit en Espagne. Un repas sur le thème du Carnaval a réuni les adhérents le 23 février avec le concours du déguisement le plus original : trois personnes se sont vues offrir un repas. En mars, un spectacle de music-hall au Zinga-Zanga de Béziers a remporté un vif succès. Avril a fêté Pâques autour d'un repas animé et convivial. En mai le club a organisé un pique-nique champêtre au Pré de l'Île et en juin une petite croisière sur le Lot avec repas sur le bateau. Juillet accueillera les amateurs de jambon à la broche au pré de l'Île et en août la traditionnelle brasucade. Une sortie de 5 jours à Minorque est prévue du 21 au 25 Septembre. Octobre et novembre les lotos, goûters et repas habituels. En décembre direction la Jonquera avec repas dansant à La Vajol, puis pour bien terminer l'année les adhérents se retrouveront au grand repas traiteur de Noël avec comme invité spécial le Père-Noël.

Le club de l'Amitié tient à remercier le personnel de la mairie et des services techniques pour leur participation au bon fonctionnement du Club.

UNE CHORALE À SAINT-THIBÉRY ?

Un porteur de projet a contacté la mairie avec l'objectif de créer une chorale. Toutes les personnes intéressées par cette activité sont priées de contacter **Stéphanie LEVAS** au **06 88 90 88 17** avant le **15 septembre**. En fonction du nombre de contacts, traduisant l'intérêt pour la création d'une chorale à Saint-Thibéry, le projet se mettra peut-être en place au cours du dernier trimestre 2018.

DES INSTRUCTEURS DIPLÔMÉS AU TAI CHI SAINT-THIBÉRY

Après plusieurs années de pratique et un grade de 1^{er} DUAN (ceinture noire 1^{er} DAN) en tai chi, les amis Martine RUIZ et Philippe ZOPPIS ont de nouveau franchi un pas vers leur formation officielle en WUSHU (arts martiaux chinois) près la FFKDA. Après un an de formation continue, ils ont été nommés instructeurs fédéraux, reçu leur diplôme et carte qui permettent d'aider à l'évolution du club en tant qu'assistants près M. POSTIAUX et parés pour enseigner en toute autonomie dans des structures autres. Bravo à Martine et Philippe, le club de Saint-Thibéry un club formateur en arts martiaux.



LA MAISON DES JEUNES S'EST DONNÉE EN SPECTACLE

Le samedi 16 juin dernier la maison des jeunes a proposé son spectacle à la salle des fêtes. Piloté par Danny Barron, professeur de musique au Foyer Rural de Saint-Thibéry, l'atelier jazz et les ateliers de musique ont été dévoilés. Le show a été suivi d'un apéritif dînatoire.



Le jardin des jeunes : bientôt les premières récoltes !

Depuis le samedi 28 avril, une équipe de courageux s'est attaquée au jardin des jeunes et à son débroussaillage. Après les fortes pluies précédentes, celui-ci ressemblait à une forêt amazonienne. Sous la coupe de Franck Ferrenbach, un système d'irrigation a été mis en place mais surtout le système de permaculture fut expliqué aux jeunes afin de ne pas épuiser l'eau du puits cet été. Le

terrain préparé, les plants de tomates furent plantés le week-end suivant. Des équipes d'adultes bénévoles encadreront les jeunes cet été et se relayeront de manière à pratiquer un entretien régulier du terrain.

Pour participer contactez Florence de Martino au 06 95 86 40 47 ou rendez-vous sur place.

Le sporting club fête ses 95 ans le 30 juin au stade !

Pour fêter l'événement nous organisons un repas avec soirée le samedi 30 juin au théâtre de verdure. Venez nombreux participer à la fête.

Pour les inscriptions appeler le 06 76 04 90 68

Le club prépare la prochaine saison. Toutes les catégories seront représentées. Nous avons également des équipes féminines.

Nous recherchons des dirigeants pour continuer à construire le club.



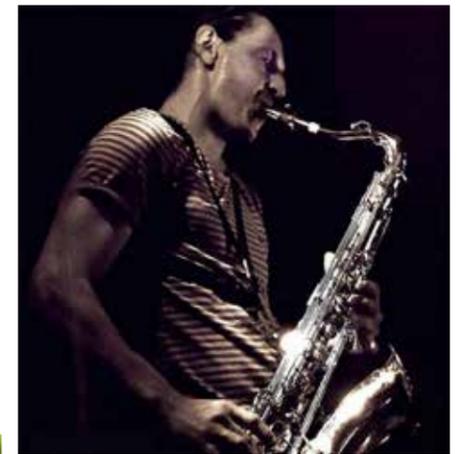
ASSOCIATION L'ESPOIR

Reprise des activités au profit de la lutte contre le cancer

L'association L'ESPOIR, qui oeuvre pour soutenir la lutte contre le cancer a repris ses activités. Madame Odile CALVET reste la présidente de l'association, accompagnée d'un nouveau bureau dont Christine DARCCQ (trésorière), Marion ALVERNIAT (secrétaire) et leurs adjoints. Le 14 avril l'association a organisé un concert à la salle des fêtes de Saint-Thibéry avec les chorales de Bessan et de Florenzac. L'entrée était «au chapeau», cha-

cun donnait ce qu'il souhaitait. Les Saint-Thibéryens ont beaucoup apprécié la prestation des chanteurs. Un concert qui s'est révélé être un grand succès puisque l'association a récolté 1160€ . Ces fonds seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Si vous souhaitez participer aux actions de l'association vous pouvez contacter Christine DARCCQ au 06 28 27 99 63 ou Jean ÉTIENNE au 06 48 49 56 75.



LE SCRAP BY MARIE SCRAPOUNE

Les ateliers de scrapbooking proposés par Marie FIGUERAS ont lieu une fois par mois à La Maison des Jeunes de Saint Thibéry. Les enfants se retrouvent pour la confection d'une carte, d'un marque page ou encore ATC. Un petit kit permettant la création du jour est confectionné par Marie FIGUERAS. Le dernier atelier s'est déroulé le mercredi 13 Juin et s'est terminé par un petit goûter offert aux participants. L'inscription aux ateliers est de 9€/participant (Place limitées). L'été les ateliers sont arrêtés, mais les cours individuels sont maintenus, pour les enfants à partir de 8 ans ainsi que pour les adultes (à partir de 10€). Retrouvez toute l'actualité de l'association et les créations de Marie sur www.mariescrapoune.com. ou sur la page Facebook : Le Scrap by Marie Scrapoune / Renseignements et Inscriptions au 06-52-80-77-46 ou par email : figueras34630@gmail.com.



Gala de Danse
Infini
21H
SAMEDI 23 JUN 2018
 Présenté par la **DGST**
 Ouverture des portes à 20h30
 Théâtre de Verdure
 Tarif : 7€ à partir de 10 ans

FÉRIA 2018

Vendredi 20 juillet

- 18h30 Encierro à la cave
- 20h00 Soirée tapas
- 23h00 Grand bal animé (Paul Selmer)
- 01h00 Fermeture

Samedi 20 juillet

- 09h00 Pré de l'île Déjeuner campagnard
- 10h-13h Pré de l'île Tournoi de joutes (buvette et restauration sur place)
- 13h15 Bar La Mousse Apéro concert
- 18h30 Encierro à la cave
- 20h00 Soirée tapas
- 23h00 Grand bal animé (Trait-d'union Perrier)
- 01h00 Fermeture

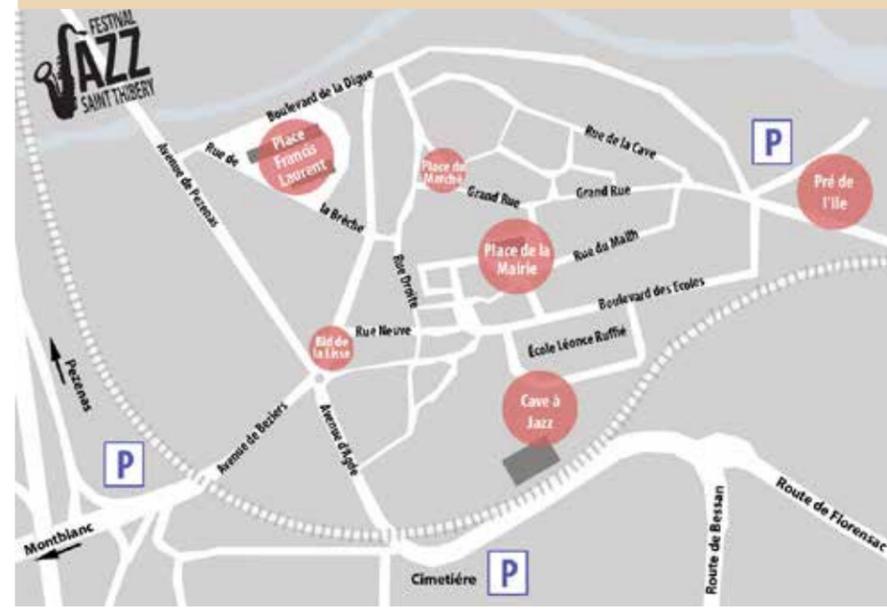
Dimanche 22 juillet

- 13h00 Café Rouquet (place du marché) Apéro concert
- 18h30 Les commerçants du village vous accueillent pour poursuivre les festivités



PROGRAMME DU FESTIVAL DE JAZZ DU 15 AU 18 AOÛT

Mercredi 15 août à partir de 19h		
Ouverture du festival - Place Francis Laurent avec Les Sourdines à l'huile sur scène* *Concert proposé par les commerçants de la Place Francis Laurent		
Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18
Boulevard de Lisse 12h - 14h Manolita*	Cave à Jazz 14h - 16h Masterclass Jazz Manouche « Mysteretrio Quartet » Inscription obligatoire. En partenariat avec la MDJ de St-Thibéry.	Place du marché 12h/16h « Hot Mood Trio* »
Cave à Jazz 14h - 16h Masterclass Jazz Manouche « Mysteretrio Quartet » Inscription obligatoire. En partenariat avec la MDJ de St-Thibéry.	Cave à Jazz 14h - 16h Masterclass Jazz Swing « Les sourdines à l'huile » Inscription obligatoire. En partenariat avec la MDJ de St-Thibéry.	Place de la Mairie 20h - 21h30 « Mysteretrio Quartet » 22h - 23h30 « Les Oracles du Phono »
Pré de l'île 17h30 - 19h30 AJIT (atelier Jazz de la MDJ) Danny Barron Quartet	Pré de l'île 17h - 19h30 « Drom Blanchard Quartet »	Place de la Mairie 20h - 21h30 « Sweet peppers » 22h - 23h30 « Galaad Moutoz Swing Orchestra »
Cave à Jazz 23h30 - 2h		
« Jam Session »	« Jam Session »	« Jam Session »



Les marchés festifs	Les Vin-dredis
Après la première édition du 13 juin dernier, trois autres dates à retenir : - Mercredi 4 juillet (duo Why notes) - Mercredi 1 ^{er} août (David Tobena) - Mercredi 22 août (Sébastopol)	Organisés par l'association des commerçants de la place Francis Laurent : - Vendredi 6 juillet - Vendredi 10 août - vendredi 14 septembre



Nouveaux habitants : pensez à vous inscrire aux Saint-Thibéryades !

Début septembre la municipalité organise une rencontre avec les nouveaux habitants du village. L'équipe municipale vous accueille et vous emmène à la rencontre des richesses patrimoniales de la commune au cours d'une visite guidée organisée avec l'appui de l'association pour la préservation du patrimoine. L'après-midi se poursuit par la découverte du forum des associations et se conclut par un apéritif offert par la municipalité.

Si vous êtes nouvel habitant vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie en appelant le 04 67 77 80 57 ou par mail : communication@saint-thibery.fr.

DISTRIBUTEUR DE BILLETS

Refus catégorique des banques

Comme le maire l'avait annoncé lors de la cérémonie des vœux à la population, plusieurs banques ont été sollicitées pour la mise en place d'un distributeur automatique de billets. Malgré les efforts consentis par la municipalité (prise en charge de la construction de l'enceinte sécurisée accueillant l'automate ainsi qu'une partie de ses frais de fonctionnement), les établissements bancaires ont tous formulé une réponse négative. Les raisons évoquées sont les suivantes : en prenant compte l'investissement (distributeur), les frais récurrents de fonctionnement (approvisionnement en billets par une société de transports de fonds), compte tenu d'une trop faible



activité les experts ont conclu que ce service n'atteindrait pas le seuil minimum nécessaire à l'équilibre financier. Cette décision s'inscrit dans un contexte plus global de diminution de l'usage des espèces et de réglementations favorisant le développement de services alternatifs aux automates bancaires. En d'autres termes : la tendance est à la diminution du nombre de distributeurs.

État-civil de janvier à mai 2018

Ils sont arrivés	Ils nous ont quittés	Ils se sont mariés
Maddy ASARO Mayron BAZIN-CROUZET Maëlys FROMENTIN Victor GARCIA Léo HARKAT Syana LAB Timéo LAUDE Léana NELSON Aaron POLET Liam VIAL-FAYOLLE	Yonne AMATO Magdeleine BALDY Agnès BOUDET François CABANEL Josette GRACIA Henri LAURET Lucien LAZARO Lucien MOREL Vicenta PINO Marguerite SCHWARTZ Marie-Geneviève VARNIER	Dinara BAULINA & Marin VIGNAL Lucie FONTAINE & Romain VUACHET Laëtitia SANTACRUZ & Mathieu SEMAT

ÉCOLE MATERNELLE ENFANTS NÉS EN 2015 ET NOUVEAUX ARRIVANTS

Edith Ethève, directrice de l'école maternelle, vous informe que si votre enfant est en âge d'être scolarisé à l'école maternelle à partir de septembre 2018 il doit être inscrit à la mairie pour établir un certificat d'inscription. Pour cela, veuillez vous rendre à l'accueil de la mairie avec :

- un justificatif de domicile
- le livret de famille
- le carnet de santé attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires

Afin de préparer au mieux la rentrée, merci de ne pas tarder à faire les démarches nécessaires.

CONCOURS MAISONS FLEURIES LES RÉSULTATS 2018

1^{er} prix de l'agglomération catégorie jardin : **Monsieur DIAZ**
 Encouragements : L. TERRAL, R. BOUGENAUD, A. SIROU, J. MARTINEZ, J. GIRIN, Mme LACAN, M. REQUENA, L. SIMONI, H. NICOL.
 Les prix ont été remis au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 19 juin à Lézignan-la-cèbe.

MAISON DES SERVICES

PROCHAINE PERMANENCE
 La prochaine permanence en mairie aura lieu jeudi 28 juin de 9h à 12h

Ses missions :

- Vous informer
- Vous accompagner dans vos démarches administratives
- Vous accompagner dans vos démarches en ligne

Domaines de compétences :
 CAF, CARSAT, MSA, Pôle emploi, ANTS
Tél. : 04 67 01 24 22

[f : agglommmsap](https://www.facebook.com/agglommmsap)

NUMÉROS UTILES

- GENDARMERIE : 04 67 98 13 65**
- PHARMACIE DE GARDE : 3237**
- POMPIERS : 18**
- SAMU : 15**
- EDF /GRDF : 0 800 473 333**

ASTREINTE EAU
06 28 53 48 85



L'agenda

de Saint-Thibéry

FORUM DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 8 SEPTEMBRE

JUIN

Samedi 23 juin à 21h

Théâtre de verdure

GALA DE DANSE

Organisé par la DGST.

Contact : 07 83 89 46 86

Vendredi 29 juin de 9h à 1h

**Groupe scolaire Léonce Ruffié
FÊTE DES ÉCOLES**

Organisée par l'équipe enseignante
et l'association Lou Pitchou.

Contact : 06 45 90 05 98

Programme sur www.ville-saint-thibery.fr

Samedi 30 juin à partir de 17h

Stade

FÊTE DU FOOT

Organisée par le sporting-club.

Rencontre de détection des jeunes,
puis repas et soirée avec animation
musicale. Contact : 06 76 04 90 68

JUILLET

Mercredi 4 juillet à 19h

Place Francis Laurent

MARCHÉ NOCTURNE FESTIF

Organisé par la municipalité et la
Chambre d'Agriculture de l'Hérault.

Assiettes gourmandes de produc-
teurs avec animation musicale :

duo Why notes

Contact : 04 67 77 80 57

Vendredi 6 juillet à 19h30

Place Francis Laurent

LE VIN-DREDI C'EST ST-THIBÉRY

Soirée tapas et animation musicale
organisée par l'association des
commerçants.

Contact : 04 67 90 04 71

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

ACCUEIL DU PUBLIC

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Contact

Tél. : 04 67 77 80 57
communication@saint-thibery.fr

Vendredi 13 juillet à 18h30

Place de la mairie

FÊTE RÉPUBLICAINE

Gratuite et ouverte à tous, organi-
sée par la municipalité.

18h30 : animations

19h30 : apéritif dînatoire

21h30 : départ de la retraite aux
flambeaux puis feu d'artifice au
pont vieux

22h30 : bal animé par le groupe
Paradoxal (cour du presbytère)

Contact : 06 76 04 90 68

Vendredi 20 et samedi 21 juillet

Parking de la cave et stade

FÉRIA DE SAINT-THIBÉRY

Organisée par l'association des
Amis de l'Espagne. Programme
détaillé p. 14.

AOÛT

Mercredis 1^{er} et 22 août à 19h

Place Francis Laurent

MARCHÉ NOCTURNE FESTIF

Assiettes gourmandes de produc-
teurs et animations musicales :

1^{er} août : David Tobena

22 août : Sébastopol

Contact : 04 67 77 80 57



Vendredi 3 août à partir de 15h30

**Motocross chemin de la vière
SUPERCROSS NOCTURNE**

Organisé par le motoclub

15h30 : courses qualificatives

20h : show et courses des finalistes.

Entrée : 25€ à partir de 10 ans.

Contact : 04 67 77 73 85

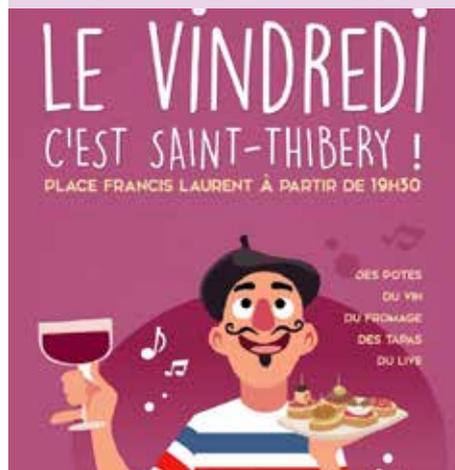
Vendredi 10 août à 19h30

Place Francis Laurent

LE VIN-DREDI C'EST ST-THIBÉRY

Soirée tapas et animation musicale
organisée par l'association des com-
merçants les 2^e vendredis du mois.

Contact : 04 67 90 04 71



Samedi 11 août à 20h30

Place de la mairie

GRAND LOTO EN PLEIN-AIR

Organisé par l'Entente Bouliste.

Contact : 06 48 97 57 63

Du mercredi 15 au samedi 18 août

FESTIVAL DE JAZZ

Organisé par l'association
AGIR. Programme détaillé p.14

